

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°24 du 17 juin 2011

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°8

DÉCISION N° 0-14028-2011/DEF/EMM/STN
portant changement de position de la frégate anti-sous-marins type F67 « Tourville ».

Du 23 mai 2011

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « soutiens navals »*.

DÉCISION N° 0-14028-2011/DEF/EMM/STN portant changement de position de la frégate anti-sous-marins type F67 « Tourville ».

Du 23 mai 2011

NOR D E F B 1 1 5 0 8 8 7 S

Références :

- a) Arrêté n° 52 du 7 mars 2001 modifié (BOC, p. 2772. ; BOEM 570-0.1).
- b) Instruction n° 0-62862-2007/DEF/EMM/STN du 16 octobre 2007 (n.i. BO).
- c) Directive n° 0-58002-2010/DEF/EMM/PLANIF/-- du 20 décembre 2010 (n.i. BO).
- d) Compte-rendu n° 2-38244-2010/SMP BREST/BATDESARM du 4 octobre 2010 (n.i. BO).
- e) Message MELINDA ALFAN BREST/DIVISIONS du 22 avril 2011 (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC N°24 du 17 juin 2011, texte 8.

La frégate anti-sous-marins type F67 *Tourville* est retirée du service actif le 16 juin 2011 et placée en complément à cette date.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Hubert SCIORELLA.